



# TROPHEE U10 CHEVERNY



Samedi 26 et Dimanche 27 Avril 2025

## BULLETIN D'INSCRIPTION



Le protocole sanitaire en vigueur sera appliqué

Fille

Garçon

NOM : ..... PRENOM : .....

N° de Licence ..... Club : .....

Index : ..... Drapeau : .....

Adresse postale:.....  
.....

Numéro de téléphone : .....

E-mail : .....

Parent, entraîneur ou adulte responsable accompagnant : .....

N° mobile.....

J'ai bien pris connaissance du règlement de l'épreuve ci-joint.

**J'ai bien pris connaissance que tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit de compétition, sauf sur présentation d'un certificat médical.**

Je règle mon inscription de 15€ à l'ordre du Golf de Cheverny (10€ pour les membres de Cheverny)

(Comprenant les green-fees du tour 1 et du tour 2 et les droits de jeu)

(1 règlement par enfant)

1 reconnaissance offerte à partir du vendredi 11 Avril 2025, avant le grand prix (du lundi au vendredi)

Les engagements sont à adresser par écrit, avant le vendredi 11 Avril 2025 à minuit, à :

**Golf du Château de Cheverny**

**La Rousselière**

**41700 CHEVERNY**

Pour tout renseignement et indication, contactez-nous au 02.54.79.24.70.

**L'équipe du Golf du Château de Cheverny**

**TROPHEE U10 DE LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE**  
Golf de Cheverny – 26 et 27 Avril 2025

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le règlement spécifique des épreuves fédérales en simple et en double.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux Règles du statut amateur, licenciés à la Fédération Française de Golf et titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Le certificat médical ou l'attestation de santé et la licence doivent être à jour à la clôture des inscriptions.

Catégorie d'âge : U10 (nés en 2015 ou après)

CATÉGORIE	Nombre maximum	Drapeau minimum	Wild card
FILLES	3	Jaune	3
GARCONS	12	Jaune	

**Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :**

Les joueurs licenciés de la Ligue Centre Val de Loire seront prioritaires, dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis selon les niveaux de drapeau, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons prévus au règlement.

**DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

**Epreuve non-fumeur**

**Aucun cadet n'est autorisé**

**Chariots Electriques et dispositifs électroniques de mesure de distance interdits.**

**Voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.**

**Accompagnateurs :**

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

**Suiveurs de parties :** voir § 1.5.1 Tel que préconisé par la fédération pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie.

**FORME DE JEU**

**Score maximum (fixé à 9) / 18 trous / 9 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours**

**Distances préconisées :** parcours adapté FFGolf

Repères 7 (oranges) pour les filles et repères 6 (violets) pour les garçons

**Départage :**

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque série, le départage se fera en play-off « trou par trou » au 1 et 9 immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous, puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2<sup>ème</sup> mode de départage à celui de « trou par trou » dans le cas où les play-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

**Départs :** l'après midi sur les 2 tours

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe, en respectant l'ordre des index.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

## ENGAGEMENTS

Les engagements sont à adresser par écrit, avant le vendredi 11 Avril 2025 à minuit, à :  
Golf du Château de Cheverny  
La Rousselière  
41700 Cheverny

Les inscriptions doivent mentionner les **nom, prénom, adresse et n° de licence** et être accompagnées du montant des droits d'inscription fixés à **15€ (10€ pour les membres de Cheverny)** chèque à l'ordre du Golf de Cheverny.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le **vendredi 11 Avril 2025** à minuit.

**Tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit d'engagement, sauf cas de force majeure.**

**En cas d'annulation du trophée, aucun engagement ne sera encaissé.**

## PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

## COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.